



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Courrier à l'attention de l'ensemble
des parents d'élèves**

Objet : Type de masque dans le cadre du protocole sanitaire national

Madame, Monsieur,

Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, il est fortement déconseillé de porter des masques « faits maison » ou des masques « grand public » de catégorie 2 beaucoup moins filtrants que les masques tissu et réutilisables de catégorie 1.

Les masques « grand public » de catégorie 1 sont disponibles dans le commerce et vous pouvez les identifier grâce à leur niveau de filtration indiqué sur la notice ou sur l'étiquette. Le fabricant doit attester d'un niveau de filtration supérieur à 90% pour les particules de 3 microns émises par la personne portant le masque tout au long de son utilisation.

Je vous remercie de bien vouloir équiper votre enfant de ce type de masque ou de masques chirurgicaux qui offrent une protection au moins équivalente.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature

